

Start-up et capital risque : France Digitale renouvelle son board

Créée en 2012 à l'initiative d'investisseurs et d'entrepreneurs du numérique, l'association paritaire [France Digitale](#) a élu mercredi son nouveau board.

Co-présidée depuis novembre 2018 par Jean-David Chamboredon et Frédéric Mazzella, l'organisation a renouvelé une partie de ses administrateurs.

Voici les dix personnalités du secteur qui ont été (ré)élues le 20 novembre :

Collège entrepreneurs :

- Lucie Basch (TooGoodToGo)
- Axel Dauchez (Make.Org)
- Carole Juge (Joone)
- Frederic Mazzella (Blablacar)
- Lara Rouyrès (Levia.AI)

Collège investisseurs :

- Marie Brayer (Serena)
- Stéphanie Hospital (OneRagTime)
- Samantha Jerusalmly (Elaia Partners)
- Olivier Mathiot (business angel)
- Audrey Soussan (Ventech)

Les douze [autres membres du board](#) existant ne remettaient pas en jeu leur mandat. Ils restent donc en poste. Le conseil ainsi constitué se réunira le 9 décembre 2019 pour élire un prochain président. M. Chamboredon (Isai) a annoncé ne pas se représenter.

Influencer l'agenda de Paris à Bruxelles

Selon l'organisation, ce renouvellement permettra non seulement de renforcer la promotion d'un écosystème propice au développement de startups. Mais aussi de soutenir les priorités d'action de France Digitale pour l'année 2020, à savoir :

Influencer l'agenda de la Commission européenne entrante en matière de [financement de jeunes pousses](#) ; mettre en avant la thématique startup lors des élections municipales françaises ; contribuer au débat sur les métiers du numérique. Et encourager les modèles « à impact positif » d'entreprises en devenant [qui ont le vent en poupe](#).

Selon le rapport « [State of European Tech 2019](#) » publié par Atomico en partenariat avec Slush et Orrick, 4,8 milliards de dollars ont été investis dans les jeunes pousses françaises de la Tech cette année. Un montant en hausse de 42% par rapport à 2018.